Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 103 (1967)

Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

35

Montreux, le 10 novembre 196

396

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

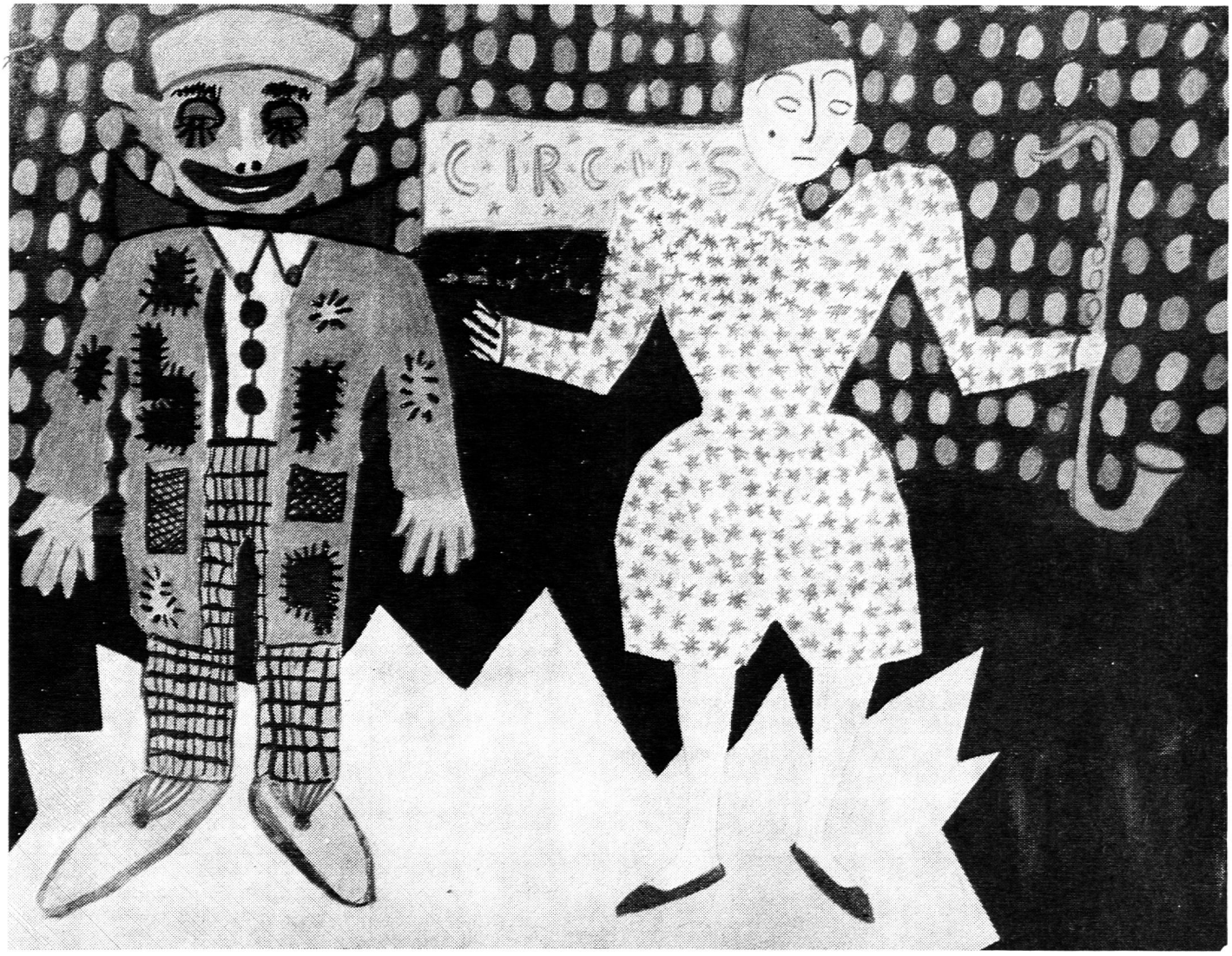

Les clowns

Dessin d'enfant
10 - 11 ans

Nouveau! Compas Kern désormais dans un étui d'écolier indestructible

Les compas d'écolier doivent résister à bien des chocs. Parfois les sacs d'école sont lancés à toute volée dans un coin. D'autres atterrissent brutalement sur le bord du trottoir. Pour éviter des dommages aux précieux instruments de dessin, nous avons mis en sûreté quatre assortiments d'écolier dans un élégant étui indestructible en matière synthétique souple et rembourrée. Maintenant les voilà à l'abri!

Les compas Kern sont en vente dans tous les magasins spécialisés.

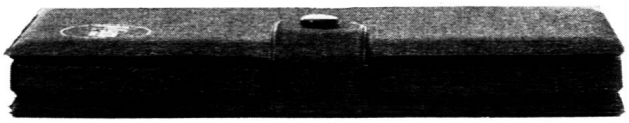

Kern SWISS

Kern & Cie S.A.
5001 Aarau
Usines d'optique
et de méchanique
de précision

Veuillez m'envoyer à l'intention de mes élèves,
____ prospectus pour ces nouveaux compas.

Nom _____

Adresse _____

_____

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le jeudi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Maurice Besençon, 1833 Les Avants / Montreux.

Classification, compléments communaux
Une comédie qui risque de tourner à la tragédie

1er ACTE : Dans une série d'articles parus dans l'« Educateur » en septembre, le Comité central SPV fait part de son opposition au projet de l'Etat de supprimer les allocations communales.

Cette opposition est portée à la connaissance des autorités cantonales à trois reprises : dans un rapport général (19 sept.), lors d'une entrevue avec une délégation du Conseil d'Etat (17 oct.), puis dans une nouvelle lettre en date du 18 octobre.

2e ACTE : Le Conseil d'Etat prend position et publie à l'intention du Grand Conseil un projet de loi, modifiant:

— la loi sur l'instruction publique primaire ;

— la loi sur l'instruction publique secondaire.

Dans ses grandes lignes, ce projet « CATASTROPHIQUE» prévoit :

1. La suppression des compléments communaux à plus ou moins brève échéance.

2. Le maintien des droits acquis.

3. Le calcul et le versement par l'Etat d'une éventuelle différence si la nouvelle rémunération cantonale est inférieure à l'ancienne rémunération globale.

4. Une répartition différente des charges entre l'Etat et les communes.

5. Des sanctions contre celles d'entre-elles qui ne «s'aligneraient» pas.

Nos commentaires seront brefs :

La théorie :

Pendant six ans et sur différents tons, nos hommes politiques, oralement ou dans les programmes de tous les partis vaudois, sous les cantines de fête ou sur les bancs du Grand Conseil, ont proclamé la nécessité de revaloriser la fonction enseignante.

La pratique :

Alors que le Grand Conseil va voter une bonne tranche de millions pour ses fonctionnaires

— la moitié du corps enseignant ne touchera pas un sou de plus dans les années à venir ;

— bien plus, lorsqu'avec les années les « droits acquis » des moins mal lotis seront éteints, les autorités actuelles auront réussi le tour de force de dévaloriser la profession.

3e ACTE : Questions ?

1. Dans son louable souci de tenir les délais, le Conseil d'Etat opposé aux compléments communaux n'a-t-il pas été trop loin dans l'application du principe ?

2. Qui va bien rire de voir les communes perdre une nouvelle partie de leur autonomie et se faire hara kiri en réclament une sanction contre elles-mêmes ?

3. Qui empêchera le corps enseignant des villes de tirer les conclusions de tout ordre qui s'imposent (recrutement, etc.) ?

4. A qui tout cela va-t-il profiter ?

Mais que personne ne se plaigne si, conscients qu'on n'a tenu aucun compte de nos avis de modération, nous nous engageons dans une lutte à outrance qui ne sera plus de caractère pédagogique.

Nos sages comprendront-ils assez tôt ?

Pauvre école vaudoise !

CC SPV.

Le séminaire d'automne 1967

Ce séminaire a été un record de participation. 260 maîtres et maîtresses de l'école enfantine, de l'enseignement de la couture et des divers degrés de l'école primaire ont pris part aux différents cours, auxquels il faut ajouter 17 instituteurs et institutrices, un directeur d'école primaire, 3 maîtres secondaires et 2 pasteurs, qui assumèrent les fonctions de moniteurs.

En bref, 13 % environ de l'effectif de la SPV a consacré de gaieté de cœur trois jours de vacances d'automne à des cours de perfectionnement.

Ce résultat est très encourageant pour ceux qui ont la charge de préparer le séminaire.

La formule inaugurée cette année semble avoir remporté donc l'adhésion de nombreux collègues.

La décentralisation (première nouveauté) nous a permis d'augmenter (deuxième nouveauté) le nombre des cours, et celui des participants.

Les possibilités en locaux de Crêt-Bérard et de Puidoux-Village étant relativement limitées, il devenait indispensable, si l'on voulait vraiment développer le séminaire — et telle était bien notre intention — de prévoir plusieurs lieux de cours, pourvus, les uns ou les autres, de qualités jugées indispensables au bon déroulement de ce bref moment de formation dite continue. Sites calmes, éloignés de la bruyante activité urbaine, que nous ne connaissons que trop, hélas — et, dans cette optique, il est exclu que nous nous transportions à Lausanne, comme plusieurs collègues nous le suggèrent. Régions du canton se prêtant particulièrement bien à une exploitation intéressante dans les domaines inépuisables de l'histoire, de la géographie, de la science, et, pourquoi pas, du dessin, de la photographie, du cinéma.

La multiplication des cours correspond à la variété des intérêts et des préoccupations qui sont ceux d'un corps professionnel aussi divers que le nôtre.

Le doublement des cours, cette année, posait le problème apparemment épineux du recrutement des moniteurs et des monitrices. Notre grande chance — car c'en est une ! — a été de pouvoir compter sur des personnes qui n'ont pas hésité à alourdir un programme de travail déjà chargé, afin de consacrer leur talent et leur dévouement à la cause de la SPV. Des groupes ou des communautés de travail, constitués le plus souvent par des liens d'amitié, et reposant sur une parfaite identité de vue, nous ont apporté leur aide précieuse. Citons plus particulièrement, dût leur modestie en souffrir, le groupe Cuisenaire, animé par Mmes Grin, Blanc et Jaques, le groupe précalcul, avec Mmes Maire et Clerc, le groupe de spécialistes en histoire et en géographie, avec MM. Maeder, Duperrex, Savary et Cornaz. Citons enfin le groupe des mathématiques actuelles, venu de l'enseignement secondaire, et qui œuvra cette année à Chexbres avec MM. Basset, Bernet et Gauchat.

Nous ne saurions d'ailleurs passer sous silence l'appui très efficace consenti par quelques associations de la SPV :

éducatrices des petits, maîtresses de couture, maîtres de classe de développement, maîtres de gymnastique dont le cours « Plein-Air » ne put malheureusement avoir lieu, faute d'un nombre suffisant d'inscriptions.

Toutes ces collaborations ont permis la pleine réussite du séminaire. Une troisième innovation consistait à faire appel à une personnalité du monde de la science.

Cette année, M. le professeur Pelet, archéologue médiéval réputé, a bien voulu nous exposer un sujet à première vue rébarbatif : la sidérurgie archaïque sur sol vaudois. Sa leçon fut prodigieuse d'intérêt. C'était la première fois, pour notre part, que nous entendions un savant nous entretenir de son travail, de ses doutes, de ses rares certitudes, de ses quelques moments de vrai bonheur quand il touchait au but recherché. Nous n'hésitons pas à affirmer que de tels contacts sont nécessaires entre des maîtres de l'Université et les instituteurs que nous sommes. Nous tenterons de poursuivre l'expérience : elle en vaut la peine.

Les moniteurs du séminaire SPV jouissent d'une liberté totale dans leur enseignement. Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter qu'aucun d'entre eux n'a jamais cherché à imposer sa méthode, et que les participants n'ont jamais subi la moindre contrainte de la part de qui que ce soit. L'atmosphère de travail y est donc très détendue même si l'on travaille ferme dans les cours, parfois jusqu'à minuit, comme cela s'est vu. La courtoisie règne en maîtresse, même si la discussion peut prendre un tour souvent vif. On assiste donc plutôt à un échange d'expériences, entre praticiens du même métier. Ici, pas de pontife qui cherche à dominer, ou à écraser de sa petite science, comme on en voit parfois...

Le séminaire SPV est totalement indépendant à l'égard du Département de l'instruction publique. Mais nous dirons mieux : il jouit de la confiance et de l'intérêt soutenu du directeur de l'enseignement primaire, M. E. Cavin qui se fait un plaisir de venir chaque année suivre quelques cours, et n'hésite pas à participer à la discussion, en collègue.

Liberté, indépendance : tout cela se paie !

Le Comité central a estimé jusqu'ici que le séminaire devait avoir lieu pendant les vacances. Il est même question d'organiser un premier séminaire au début d'octobre, pour certains collègues de la campagne qui recommencent l'école la dernière semaine du mois.

De même qu'il continuera de percevoir une finance.

Certes, il faut bien l'avouer, cette finance n'est de loin pas suffisante pour supporter les nombreux frais. Chaque année, et cette année plus que les autres, le budget de notre société va être largement mis à contribution, malgré une aide de l'autorité cantonale, précieuse mais fort modeste.

Déjà le séminaire 1968 se prépare.

Notre vœu est qu'un nombre toujours plus élevé de collègues prennent le chemin de Crêt-Bérard, de Chexbres et d'ailleurs.

Le responsable du séminaire SPV
Emile Buxcel

Une démarche sympathique

Nos félicitations vont aux trois inspecteurs qui se sont inscrits régulièrement à l'un des cours et qui se sont astreints, malgré leur emploi du temps que nous savons tous très chargé, à le suivre de bout en bout au banc des élèves.

ma.b.

C'est dans les programmes (politiques)

Il n'est ni dans les attributions ni dans le rôle du bulletinier d'une association d'intervenir dans la mêlée électorale, aussi pour publier ce qui suit, ai-je attendu que la lutte soit terminée, que les passions se soient calmées.

Pour une fois, je me suis astreint à la lecture de TOUS les tracts qui sont tombés dans ma boîte aux lettres et j'y ai cherché des promesses et des projets qui intéressent directement notre profession. Je livre à votre méditation ci-dessous le résultat de cette compilation en supprimant le nom des partis politiques en cause. Il est possible que d'autres textes parus m'aient échappé ou que je ne les aie pas reçus. Si tel était le cas, je serais reconnaissant aux collègues qui pourraient me les faire parvenir.

ma.b.

Bilan à tirer lors de la prochaine campagne électorale

La politique scolaire et culturelle doit être adaptée sans relâche de manière d'une part à fournir à l'économie des cadres et une main-d'œuvre de qualité et, d'autre part, de permettre à l'homme de s'épanouir en acquérant des connaissances en rapport avec ses aptitudes.

...

Chaque type de formation a son importance, sa signification, sa nécessité. Il est profondément néfaste de maintenir des prétendus préjugés et de prétendues hiérarchies de valeurs qui finissent par discréditer injustement telle ou telle sorte de formation.

Ainsi en va-t-il actuellement de l'école primaire. Celle-ci doit être vivement revalorisée et son importance primordiale soulignée. Dans le même ligne il faut susciter un intérêt nouveau pour les professions manuelles.

...

La réforme de structure de l'enseignement vaudois doit être accélérée dans toute la mesure du possible, sans cependant perturber gravement la carrière scolaire des enfants durant la période des essais et des transformations nécessaires.

L'un des mérites de cette réforme est d'abattre les cloisons souvent étanches qui séparent aujourd'hui les différents types de formation scolaire. Cela doit permettre aux élèves en cas de nécessité, de changer d'orientation au cours de leur scolarité sans que cela n'entraîne nécessairement de profondes complications ni de coûteux retards.

...

Mais la réforme doit conduire aussi à l'harmonisation des programmes scolaires romands de l'école enfantine à l'université. Il est impensable aujourd'hui, que les migrations d'un canton à l'autre soient perturbées, voire compromises par des raccordements qu'impose aux enfants la diversité des programmes romands.

S'il est légitime que ces programmes maintiennent en certains domaines des particularités et des originalités cantonales, il est en revanche suranné, dispendieux, fâcheux de perpétuer ces diversités dans toutes les branches de l'enseignement. Il est urgent de réaliser l'harmonisation des programmes scolaires (de tous les niveaux) et les matières enseignées (donc les manuels) entre les cantons romands. On y parviendra, le cas échéant, en recourant d'abord à des accords bilatéraux qui pourront s'étendre ultérieurement.

...

Nos propositions : *Revaloriser l'école primaire et, avec elle, les métiers manuels. Faciliter les passages entre les diverses voies de la formation scolaire, notamment entre les sections générales du secondaire et les supérieures primaires.*

Harmoniser les systèmes scolaires romands à tous les niveaux, en vue de faciliter les passages de l'un à l'autre ; à cette fin, coordonner les programmes et acquérir des manuels communs.

...

Poursuivre les efforts tendant à la revalorisation de la fonction d'enseignant ; en définitive, permettre à chacun de bénéficier de la formation correspondant à ses aptitudes

et d'accéder aux responsabilités de la vie familiale, professionnelle, civique.

* * *

Le développement économique et la lutte pour la justice sociale, n'acquièrent leur dimension véritable que s'ils sont fondés sur une politique culturelle dont le but est de rendre chaque homme libre en lui fournissant les moyens d'être responsable de sa vie, et, en tant que membre à part entière de la société, de jouir des biens culturels tout en participant à leur création.

La politique culturelle tend à faire de la culture non un objet de consommation passive, mais un moyen de participation. Elle tend à supprimer toute discrimination sociale entre les professions et à permettre à chacun d'acquérir la formation vers laquelle le poussent ses goûts et ses aptitudes.

Dans cette perspective, le parti propose :

L'harmonisation des programmes scolaires dès la première année de l'école primaire.

Le développement des groupes et des sociétés qui ont pour objet d'associer davantage les parents à la vie de l'école.

L'intensification de l'effort des pouvoirs publics en vue d'assurer à tous les jeunes une formation professionnelle conforme à leurs aptitudes, en prévoyant notamment :

— La mise sur pied d'un système scolaire qui remplace le principe de l'élimination par une orientation judicieuse et souple dès l'adolescence.

— La suppression de tout obstacle financier à l'accès aux études ou à la formation professionnelle par l'introduction de procédures d'examens automatiques du droit à l'allocation d'étude ou de formation professionnelle ; celle-ci serait équivalente qu'il s'agisse d'étude ou d'apprentissage, et elle serait fixée en fonction du revenu familial.

* * *

L'élaboration d'une politique de loisirs qui permettent de soustraire ce domaine à l'exploitation commerciale et de favoriser la participation active de chacun en organisant notamment :

... des centres de quartier ou de commune permettant toutes les activités de loisir et ouverts à toute la population, jeunes et adultes.

... le développement de l'équipement sportif, principalement pour le sport de base.

...

... La démocratisation générale et réelle de l'enseignement à tous les degrés et des mesures d'envergure destinées à assurer. dans tous les domaines, la formation des cadres dont dépend l'avenir du pays.

Croix-Rouge de la Jeunesse Pharmacies scolaires

Le stock de ces pharmacies est bientôt épuisé. Avant de le renouveler, nous aimerions connaître l'avis des collègues qui les ont utilisées, concernant le contenu et les quantités.

Prière d'adresser vos remarques au Secrétariat vaudois, ch. du Platane 1, 1008 Prilly. Merci d'avance.

R. M.

Le rôle de la non-figuration dans l'enseignement du dessin

Après Genève, Lausanne sera la seconde ville romande dans laquelle sera présentée l'exposition itinérante que la Société suisse des maîtres de dessin a pu organiser grâce au généreux patronage de la Chevron Oil S.A.

De quoi s'agit-il ? Certes pas de pasticher tels artistes modernes. Mais plutôt d'alléger les conditions dans lesquelles nos élèves abordent les problèmes de l'expression plastique et de leur permettre de les surmonter séparément avant de les rencontrer en bloc. Qu'on se rappelle la fable de La Fontaine « Le Vieillard et ses Enfants ».

Qu'on sache aussi qu'il n'est pas non plus question de faire exclusivement du non-figuratif, mais seulement de l'utiliser pour gagner en maîtrise expressive. L'adolescent comme l'enfant a besoin de s'exalter sur un « sujet » : on trouvera donc aussi dans cette exposition des planches dans lesquelles un sujet est visible. Lisible, si l'on préfère. Le catalogue illustré contient un commentaire complétant les indications sommaires qui figurent sur chaque panneau, et il est gracieusement offert aux visiteurs qui le désirent.

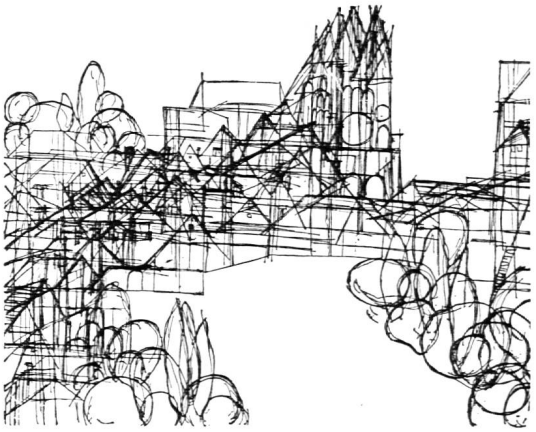

Cet aspect de l'enseignement du dessin a été partiellement traité dans quelques numéros passés de l'« Educateur »: une vision d'ensemble, une synthèse ne peut qu'être utile à chacun. Tous les membres du corps enseignant sont chaleureusement invités à se rendre du 15 au 26 novembre au Musée du Vieux-Lausanne (Evêché), place de la Cathédrale.

SSMD

Daniel Fluck expose ses peintures à Gland

Ce n'est pas le moindre mérite de ce jeune collègue que de nous présenter une peinture calme où l'on trouve peut-être plus de charme que d'originalité, plus d'application que de poésie, mais où l'inachevé acquiert parfois une force qui ne demande certainement qu'à être libérée. En un temps où le snobisme, à défaut de **nécessité intérieure,** incline les artistes à monter dans le train de l'antipeinture, de l'anti-roman, de l'antithéâtre, de l'antipoésie ou à écrire leurs « **Antimémoires** » à l'exemple d'un écrivain célèbre qui a toujours eu une fâcheuse propension pour les néologismes percutants que la critique alignée analyse avec ravissement pour en déceler les significations esthétiques ou psychologiques, il est réconfortant de rencontrer un artiste qui ne « pense » pas, qui cherche tout simplement à être lui-même et à nous communiquer l'amour qu'il éprouve pour la vie. Il sent bien que ni les idées, ni les règles scientifiques ne peuvent être des conditions de la valeur d'une œuvre, mais seulement la forme donnée par le peintre à sa manière de sentir. Toute la vie de l'homme peut donc être matière d'art si elle se trouve dans cet état indifférencié qu'on appelle sentiment. Encore faut-il que l'artiste, pour trouver sa forme artistique, sorte du monde du sentiment. C'est de cette façon que la vie et l'art se distinguent.

Le créateur ne peut donc travailler sur des formes d'art inventées d'avance sans tomber dans le matérialisme. Tout peintre authentique exprime son sentiment et sa passion par des formes et des couleurs, et non pas au moyen de telle ou telle convention. C'est pourquoi ceux que préoccupent les problèmes esthétiques sont reconnaissants à B. Croce d'avoir

affirmé que l'art « est expression de sentiments plutôt que de concepts », distinguant ainsi l'art de la science.

Daniel Fluck plante son chevalet dans la nature lorsqu'il découvre un paysage où la grâce décorative stimule son imagination. Il exprime avec sensibilité le charme des saisons, faisant éclater les couleurs du soleil dans les blés, exprimant avec grâce la mélancolie de l'hiver en tirant du blanc-gris une harmonie de couleurs délicates.

Ici ou là, on rencontre quelques souvenirs, des influences qui limitent encore la personnalité, empêchant l'envol de l'imagination, mais, lorsque la touche se fait plus nerveuse, plus hardie, l'énergie créatrice n'est pas loin d'enfanter des œuvres abouties.

Citons, comme exemple d'une belle réussite, deux œuvres. **Promenthoux** dont la composition est très heureuse, quoique fort simple et traditionnelle. Au premier plan, le miroir d'une eau paisible qui se rétrécit, selon la perspective, jusqu'à un fond de ciel. Les bleus, les verts, les gris, d'une grande délicatesse de touche font vibrer les eaux et la rive tout juste autant que leur vie le demande. On sent que l'artiste, dans sa contemplation, nous révèle un aspect de l'art éternel. **Le pré vert** nous montre un autre aspect de son talent. Un premier plan discret, où le peintre évite d'être trop descriptif dans sa réalisation lui permet de marier avec subtilité des verts éclatants mais nuancés avec des bleus que quelques roses avivent et harmonisent. L'ensemble, très calme et bien équilibré, dépouillé même, donne une peinture fondue mais conservant toujours de la beauté.

La transformation poétique, dans ces deux œuvres, est efficace et persuasive parce que le créateur a ressenti une impression naturelle qu'il transmue en valeur contemplative.

Les peintures que nous offre aujourd'hui Daniel Fluck ne sont pas qu'un écho lointain et affaibli d'artistes plus expérimentés. Même si certaines **valeurs plastiques** ne sont pas toujours bien absorbées, l'artiste possède déjà une facture remarquable, un talent solide qui doit encore s'affirmer et un goût des choses légères, des paysages délicats, une sobriété de composition qui témoignent en sa faveur et sont plus que des promesses pour l'avenir.

A. R.

En vue du Congrès 1968
Ecole Pestalozzi - Echichens

Permettez-moi de vous conseiller, si vous ne l'avez déjà fait, de lire ou de relire le rapport de l'Ecole Pestalozzi.

Vous vous persuaderez que non seulement la maison va bien, mais aussi que, grâce au dynamisme de son directeur, M. Besson, elle tend constamment à faire peau neuve.

Le grand souci de M. Besson, pour cette année et les suivantes, c'est la réorganisation scolaire. M. Besson repense le problème de ses 61 élèves à neuf. Il lit, il se documente, il se déplace, il cherche... et il aboutit à une ample synthèse d'une école meilleure parce que mieux adaptée à notre époque.

Je crois que nous, instituteurs de l'école primaire vaudoise, emmitouflés de routine et de petits soucis (excusez-moi, j'en suis aussi) pourrions trouver large profit à suivre attentivement cette démarche.

Merci à tous ceux qui soutiennent l'Ecole Pestalozzi.

R. Golay.

Guilde de travail - Techniques Freinet

Séance de travail dans la classe de Madeline Gebhard le mardi 14 novembre, à 16 h. 30, à La Tour-de-Peilz.

Apportez vos monotypes.

Magnétophones

REVOX G 36, 2 pistes, à remettre au prix de l'action SPV. S'adresser à J.-F. Ruffetta, Bussigny-près-Lausanne. Tél. (021) 89 13 19.

Permanence des
Nombres en couleurs

Vendredi 17 novembre, de 16 h. 30 à 18 h. 30 au collège de Floréal à Lausanne.

éducateur

Rédacteurs responsables:
Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3
1211 Genève 2, Cornavin
Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces:
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux, Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel:
SUISSE Fr. 21.– ; ÉTRANGER Fr. 25.–

genève

Assemblée générale ordinaire du 25 octobre 1967

COMPTE RENDU

L'assemblée, qui réunit plus de 300 personnes, est présidée par M. Jean-Jacques Maspéro. En guise d'ouverture, ce dernier salue la présence de nos invités : MM. Jean John, Pierre Besson et Marcel Jaquet, respectivement présidents de la SPR, de la SPV et de la SPN ; Mlle E. Lavarino, rédactrice à la *Tribune de Genève ;* MM. Gustave Willemin, Edouard Gaudin et Eric Pierrehumbert, membres d'honneur de la SPG. Mlle Marguerite-Françoise Charmot, notre seule membre d'honneur dame, malade, s'était fait excuser.

Le président lit l'ordre du jour et, constatant que l'AG a été régulièrement convoquée, donne lecture aux auditeurs rassemblés dans la grande salle de la Maison communale de Plainpalais-à-l'acoustique-déplorable, de son rapport annuel clair et net, appelé

1. **Rapport du Comité central,** ce dernier l'ayant approuvé après quelques pâles retouches. Je n'en dirai rien, car il est reproduit *in extenso* à la suite de ce compte rendu.

La liste des membres de la SPG qui démissionnent (la plupart sont nommés membres honoraires) et des collègues qui demandent leur admission est acceptée. Le nom des uns et des autres figurera dans un prochain numéro de l'*Educateur*. D'ores et déjà, que tous soient remerciés pour l'activité qu'ils ont déployée ou déploieront au profit de la corporation.

2. **Rapports des principales commissions SPG :** ils sont lus par leur président :

Charles Mathiss, commission des assurances ;
Mlle Maulet, groupe de travail de l'enseignement enfantin;
Mlle Bain, commission des travaux à l'aiguille ;
Denis Perrenoud, commission des congés et groupe des maître ruraux ;
Gustave Jenny, commission tricéphale des maîtres principaux ;
Pierre Haubrechts, commission financière.

Ces collègues dévoués, ainsi que les membres des commissions qu'ils président, méritent la reconnaissance de la SPG pour le travail efficace accompli.

3. **Rapport des vérificateurs des comptes.** — Ces derniers ayant paru dans la chronique genevoise de l'*Educateur,* tout le monde est censé en avoir pris connaissance, ainsi que des commentaires judicieux de notre trésorier central Pierre Arnoux, à qui décharge est donnée par notre collègue Barral au nom des vérificateurs des comptes. Merci à Arnoux pour la tenue de sa comptabilité. Pierre Haubrechts a accepté de lui succéder.

4. **Discussion de ces rapports.** — Mme Probst, MM. Maison, Poaliello et Grob prennent la parole tour à tour pour faire certaines remarques auxquelles notre président répond avec pertinence.

A la suite de quoi tous ces rapports sont approuvés par l'assemblée, à l'unanimité moins 2 abstentions.

5. **Elections statutaires.** — Comme préambule, Mme Blanchet pose deux questions :

a) D'après quel critère les candidats sont-ils choisis ?

b) Pourrait-on présenter les candidats à l'assemblée ?

Après avoir répondu comme il se devait à la première question, le président met aux voix la seconde. L'assemblée ayant voté la présentation, les candidats anciens et nouveaux se lèvent à l'appel de leur nom et à l'énumération de leurs qualités respectives, par les présidents et présidentes de section, plus embarrasés encore que les futurs élus et élues ! Pourquoi à l'avenir ne pas leur faire passer un examen sur le *Statut des enseignants ?*

Notre collègue Mathiss explique ensuite le déroulement des élections, lesquelles se font par sections, ce qui justifie encore l'existence de celles-ci. L'an prochain verra-t-il l'*unité* s'accomplir enfin ou le *fédéralisme* persister parmi nous avec toutes ses servitudes ?

Pendant le dépouillement des bulletins de l'élection du président et des 2 vice-présidents de section, nous écoutons attentivement *l'allocution de M. Jean John,* président de la SPR. Il a dit en substance qu'il réclamait une adhésion totale de la SPG à la SPR, que même si les Genevois n'avaient pas « une âme confédérée », ils devaient penser SPR ! Ouais.

Les 4 vérificateurs des comptes pour 1967-1968 sont élus à l'unanimité des présents, à main levée.

Au tour des dames. — Jean-Jacques Maspéro passe alors la présidence à Mme Juliette Chevalier. Il la remercie de bien vouloir accepter la lourde charge de présidente centrale. Très vifs applaudissements, et mérités ! A son tour, Mme Chevalier exprime la reconnaissance de la SPG à M. Maspéro pour son inaltérable dévouement et le temps qu'il a consacré à la cause des instituteurs et des institutrices primaires et enfantines. En associant Mme Maspéro à la tâche qu'a accomplie son mari pour mener à bon port, malgré les tempêtes d'équinoxes, notre barque sans voiles, Mme Chevalier a fait preuve d'esprit chevaleresque à l'égard d'une collègue aussi charmante qu'elle ! Inutile d'ajouter que tous ceux qui ont lutté aux côtés de Jean-Jacques, sont d'accord de lui dire affectueusement : merci pour ta patience et ton courage ! Tu as bien mérité de la SPG, portée par toi sur les fonts baptismaux.

Résultat des élections. — Ils sont donnés par Mathiss qui a dirigé le scrutin. L'élection s'est faite en deux temps :

I. Sections : UAEE : Président(e) UAEE : Mme Chevalier ; UIGD : Mme Monnet ; UIGM : M. Perrenoud ; Vive-prédente)s : UAEE : Mlle Cuendet, Mme Notz ; UIGD : Mme Ostermann, Mlle Fluck ; UIGM : M. Maspéro, M. Gallay.

II. Sections : 12 membres du comité :

UAEE : Mlles Tréand, Arizzoli ; Clavel ; Gauthier ; Pay ; Rey ; Mmes Gremaud ; Burky ; Mlles Clerc ; Maulet ; Périer ; Schaer.

UIGD : Mlles Thioly Olivet ; Besson ; Mme Müller ; Mlle Rial ; Mme Sculier ; Mlle Bain ; Mmes Benoît; Delez ; Mlle Pilet ; Mme Schweingruber ; Mlle Urfer.

UIGM : MM. Fiorina ; Soldini ; Hagmann ; Racine ; Jaton ; Marelli ; Haubrechts ; Jenny ; Mathiss Meuwly ; Marguet ; Brun.

Le nombre des voix obtenu par chacun figure au procès-verbal. Il s'échelonne entre 88 % et 100 % des bulletins valables pour la première élection et entre 82 % et 100 % pour la seconde. Chaque membre de la SPG a donc obtenu la confiance de l'assemblée.

6. **Fixation de la cotisation annuelle.** — Le rapport de la commission financière signé Haubrechts a convaincu l'assemblée. Chaque membre en avait reçu un exemplaire au début de la séance. En effet, quand Mme Chevalier demanda que la cotisation soit portée de 50 à 60 francs, il n'y eut que 6 avis contraires et 2 abstentions.

Un repas sans discours mais bien servi à la *Brasserie des Tours de Carouge,* rassembla une cinquantaine de collègues dames et messieurs, jeunes et retraités, délégués des sections romandes et membres d'honneur de la SPG, heureux de marquer ce 2e anniversaire de notre association genevoise par de libres propos et galéjades sans venin.

E. F.

Rapport du Comité central

« L'école primaire menacée », c'est ainsi qu'en **novembre 1926** l'Union des instituteurs genevois titrait un manifeste distribué à la population de notre canton. Permettez-moi de vous en lire quelques extraits, certes savoureux, mais instructifs aussi parce qu'on y retrouve le même climat d'incompréhension dont nous souffrons, parce qu'on s'aperçoit qu'en période de pénurie comme de pléthore, ce sont les instituteurs qui ont toujours fait les frais d'une politique scolaire manquant d'envergure et se basant sur des prévisions démographiques à court terme.

Le rapport de nos collègues de 1926 commence ainsi :

« *Quelques députés proposent de prendre à l'égard de l'école publique, des mesures législatives dont la population ignore la portée. Les instituteurs genevois se font un devoir de prévenir la population contre certaines tentatives qui mettent en danger l'œuvre à laquelle ils collaborent. Les années d'après-guerre amenèrent une diminution progressive de la population scolaire. La natalité fléchit. Victimes du chômage, de nombreuses familles quittèrent le canton. Nos classes primaires se dépeuplèrent. Quelques-unes furent supprimées. On se rendit compte que les fonctionnaires étaient trop nombreux...* »

Plus loin :

« *Des lois que nous n'avons pas à apprécier ici (limite d'âge, mises en disponibilité et retraites anticipées) ont fortement réduit le corps enseignant.* »

Suivent les habituelles statistiques de nos rapports :

« En 1919, total général des enseignants primaires : 881. En 1927, après une diminution de 225 maîtres, il ne reste que 656 enseignants. Conséquences : A la réduction du personnel ont correspondu une augmentation de l'effectif des classes et une diminution des salaires.

En 1967, après l'énorme poussée démographique d'après-guerre, nous sommes environ 180 de moins qu'en 1919 !

Non ! l'école primaire n'est plus menacée ; elle sombre gentiment depuis 1919. La politique du « laissez faire, laissez passer » a fait tranquillement son travail de sape.

Dans un autre chapitre, nos collègues de 1926 traitent des critiques injustifiées dont ils sont l'objet :

« Des reproches : le régent travaille, dit-on, de 8 h. à 11 h. et de 13 h. 30 à 16 heures. Il a du bon temps. Il a des vacances. On n'ose plus ajouter : « et il gagne beaucoup » !...

... Des vacances ? expliquent nos collègues, *seuls les médecins pourrraient dire combien de régents et de régentes sont contraints d'abandonner leur classe, épuisés par une tension nerveuse de tous les instants. Et quand, à l'épuisement nerveux s'ajoute la constatation de se sentir méconnu, diminué, vilipendé, la conscience se révolte. Le corps enseignant est las des attaques... »*

De ces attaques qui compromettent nos efforts, M. Jean-Claude Mayor n'a pas manqué de nous en servir une dernièrement dans l'un de ses mini-propos. Nous ignorons si quelques lecteurs ont pu sourire à la hargne que ce journaliste semble porter aux instituteurs. Il n'en reste pas moins que ce genre de propagande est loin de servir la cause de l'école.

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, ce préambule historique nous l'a rappelé. Ce retour en arrière n'était pas inutile car nous pensons qu'il est bon de savoir d'où l'on vient pour savoir où aller et ce que nous sommes. Rien ne sert de foncer, de lutter sans une prise de conscience de nos forces et de nos faiblesses.

Une seule chose importe : c'est que le corps enseignant reste un corps, justement, avec sa présence physique et son âme.

2. Pas de salut sans dialogue

Nous n'admettrons jamais que l'indépendance du jugement soit assimilée à la révolte ou qu'une opinion émise que contredit l'autorité soit le fait d'ambitieux, d'arrivistes ou d'hommes aigris. Notre force n'est pas dans le chantage (politique ou administratif), elle réside bien plus dans les distances que nous pouvons prendre lorsque nous les jugeons nécessaires.

Notre force est dans l'union étroite de tous les enseignants dont les idées peuvent être différentes, mais qui acceptent de travailler dans la cohésion à un but commun : la revalorisation de l'école primaire et par là de notre profession. Cette valorisation n'est possible que dans la mesure où la SPG est bien structurée pour assumer auprès des autorités un rôle primordial. **Notre action doit tendre à la constitution d'un milieu scolaire où la personnalité et le sens des responsabilités des maîtres puisse s'épanouir.** Cet épanouissement ne peut se réaliser que dans une atmosphère de confiance et de respect mutuel : des membres du corps enseignant entre eux d'une part, et, collectivement, de l'autorité scolaire et de notre association d'autre part. **C'est pourquoi nous devons prendre au sérieux notre rôle syndical et demander sans relâche une participation effective et efficace des enseignants à la gestion de l'école.**

D'innombrables réalisations ont prouvé l'efficacité de cette forme de dialogue qui permet aux parties intéressées de négocier des accords tenant compte à la fois des possibilités et des besoins de chacun.

Le rôle du DIP et de la SPG n'est pas d'étaler en public leurs difficultés et d'être entraînés malgré eux à des surenchères démagogiques ou à une rigidité maladroite. Notre rôle n'est pas de descendre dans l'arène, de rechercher l'appui de tel ou tel parti ou de lancer dans les jambes de nos autorités des initiatives fracassantes. Si nous y avons été contraints, comme nos collègues de 1926, c'est que nous n'avons pas été reconnus comme interlocuteurs valables. Tout ce qu'on sait nous enseigne que l'on ne sortira du dirigisme actuel que par des médecines de cheval. **La place publique est certainement un très mauvais endroit pour entamer un dialogue constructif mais nous n'avons pas le choix d'une collaboration effective du corps enseignant à la gestion de l'école.**

Dans cette optique, l'année écoulée aura été pour la SPG une année de lutte. Depuis le mois de mars notre action a spécialement tendu vers deux buts précis et concrets :

1. *Préserver l'école enfantine* d'un changement de structure. But atteint pour l'heure.

2. *Modification de l'art. 135A de la loi sur l'IP,* autorisant la stabilisation de suppléants. Ce but sera peut-être atteint partiellement si nous sommes conviés à négocier prochainement. En juin, nous avons rédigé une mise au point à l'intention des députés et des partis. Je me permets de vous lire ce document pour clarifier la situation.

Mise au point

Pour mettre toutes choses au point, la SPG tient à exposer une fois encore les motifs de son désaccord avec une mesure prise récemment par le Département de l'instruction publique :

La stabilisation de certains suppléants.
Position de la SPG.

La SPG n'a jamais été opposée à l'engagement de suppléants. Ces derniers rendent de précieux services à l'enseiseignement primaire.

La SPG demande que l'on fixe les normes d'une certaine sécurité d'emploi pour l'ensemble du personnel suppléant. Elle propose que l'on étudie les modalités d'un recyclage des suppléants en fonction.

La SPG n'accepte pas la stabilisation dans leurs fonctions de certaines catégories du personnel enseignant suppléant. Cette attitude n'est pas motivée par des considérations d'ordre pécuniaire ou politique.

Raisons de cette opposition.

La stabilisation n'est qu'un changement d'étiquette. Elle ne modifie en rien l'effectif réel du corps enseignant. Elle ne remédie donc pas à la pénurie.

La stabilisation nuit au recrutement normal en décourageant les jeunes d'entreprendre des études pédagogiques régulières. Il s'ensuit que la stabilisation aggrave la pénurie de personnel enseignant.

Le devoir de la SPG est de défendre l'avenir professionnel des jeunes qui, après la maturité, trois ans de formation pédagogique, un travail de fin d'études et une année probatoire, s'apprêtent à se mettre avec enthousiasme au service de l'école genevoise.

L'Etat, qui a édicté des lois sur la formation professionnelle se devrait de donner l'exemple.

La SPG a été placée devant un fait accompli. Le 24 novembre 1966, en séance de délégation, M. Chavanne invite la SPG à préciser par écrit les raisons de son opposition. Le 5 janvier 1967, après une assemblée générale, les précisions demandées par M. Chavanne lui sont envoyées.

Le 15 mars 1967, M. Chavanne annonce à la SPG que le Conseil d'Etat, en date du 28 février 1967, a autorisé le Département publique à procéder à une stabilisation.

En avril 1967, la SPG se tourne vers les députés pour protester énergiquement contre cette mesure.

Malgré certaines promesses, les partis n'ont pas l'air de bouger, c'est pourquoi nous espérons vivement mettre un terme à ce problème par la voie de négociations avec le DIP. Sinon nous repartirons en guerre selon une stratégie inédite que nous ne manquerons pas de vous soumettre.

Un problème particulièrement « sensibilisant » a également fait l'objet de nos préoccupations : **Le perfectionnement du corps enseignant** et plus particulièrement, le **monitariat.** Si le principe du perfectionnement ou plutôt de la *formation continue* est admis par tous — responsables de l'enseignement primaire et SPG — les modalités d'application ont donné lieu à des tâtonnements pénibles. Il faut rendre justice dans ce domaine à la Direction de l'enseignement primaire qui a su tenir compte des résolutions votées par notre assemblée générale avant d'envisager la poursuite d'expériences plus ou moins heureuses. *Ce dossier « formation continue » est resté ouvert. Nous voulons espérer que nous serons associés cette fois à l'organisation de notre perfectionnement.* La SPG doit présenter des propositions claires. Nous ne serons jamais assez nombreux pour étudier ce problème. C'est pourquoi nous lançons un appel aux personnes que cette étude intéresse. Qu'elles veuillent bien prendre contact avec leur président lors de cette assemblée après les opérations électorales.

Dans le cadre du perfectionnement, je vous rappelle que la SPG est associée à l'organisation des *cours normaux de la Société suisse de travaux manuels et de réforme scolaire qui se dérouleront en juillet et août prochains à Genève.* Environ 2000 collègues romands et suisses alémaniques viendront se perfectionner. Leur logement, leur distraction sont une tâche qui demandera l'appui de tout le corps enseignant genevois.

3. Relations avec la SPR

Cette collaboration avec des collègues confédérés nous conduit à parler de notre association faîtière : la SPR. En novembre 1966, l'actuel Comité central de la SPR présidé par M. Jean John, de Neuchâtel recevait son investiture. Nous profitons de l'occasion pour féliciter chaleureusement Jean John et le remercier d'avoir accepté la tâche difficile de présider aux destinées de la SPR. Neuchâtel, canton vorort pour 4 ans, a déjà su poursuivre magnifiquement le chemin tracé par nos collègues vaudois.

L'appui considérable du président de la SPR lors de nos dernières difficultés a pleinement justifié la confiance que nous voulons lui témoigner maintenant.

Parmi les plus belles réalisations de la SPR, il faut mentionner l'excellent travail de la commission intercantonale pour une école romande. Au rythme d'une séance toutes les 4 ou 6 semaines, des maîtres se sont retrouvés à Lausanne. Ils ont œuvré en commun, confrontant des opinions parfois divergentes, surmontant des difficultés réelles, ne perdant jamais de vue les impératifs d'une pédagogie moderne. Aujourd'hui, le résultat de tant d'efforts désintéressés est là : *Un programme romand de calcul et de français existe pour les 4 premières années de l'école primaire.* Vous avez pu en prendre connaissance grâce à un numéro spécial de l'*Educateur.* Du côté gouvernemental, une commission interdépartementale vient d'être désignée pour étudier ce document. Souhaitons à cette commission un travail fécond, et l'école romande aura fait un grand pas.

4. Relations avec le Cartel intersyndical

Nos relations avec les associations et syndicats de fonctionnaires du canton se sont concentrées sur le Cartel intersyndical. Il est en effet préférable que toute démarche relative au statut du fonctionnaire passe par cet organisme, dont la force de frappe pourrait être considérable. C'est ainsi que le comité du Cartel s'est prononcé sur le problème des incompatibilités.

Le Cartel a étudié un nouveau système d'organisation de notre caisse de retraite à mi-chemin entre la capitalisation et la répartition. Il a également présenté au Conseil d'Etat des revendications d'ordre financier. La revalorisation matérielle réclamée se situe entre le 10 et le 20 % du salaire de base. Notre association s'est empressée d'adresser un mémoire au Conseil d'Etat appuyant fermement les demandes du Cartel et souhaitant notamment que la revalorisation prévue respecte la position du corps enseignant primaire dans l'échelle des traitements de la fonction publique.

5. Commissions et Centre d'information SPG

Nous en arrivons maintenant aux rouages mêmes de la SPG, rouages qui sont en même temps des moteurs : les nombreuses commissions SPG et spécialement le Centre d'information de Vernier qui, sous la gaillarde impulsion de Georges Gallay a mené à bien quantité de rapports et de circulaires pour la SPG et de nombreux travaux directement utilisables dans la classe comme les corrigés d'arithmétique 5e et 6e et les croquis de géographie 6e. Le dernier-né des travaux du centre est plus théorique : il s'agit d'un recueil des droits et devoirs du personnel enseignant primaire... Etienne Fiorina a recherché, classé, dans le maquis de la jurisprudence ce qui nous concerne, tous les renseignements nous permettant de connaître les dispositions légales relatives à l'exercice de notre fonction. L'expérience corporative de deux ans et demi de présidence me convainc qu'il était urgent de renseigner chaque collègue sur sa fonction, ses responsabilités, sa sécurité sociale, son traitement, etc.

Ce recueil sera mis en vente au prix de 10 fr. avec classeur, 7 fr. sans classeur, durant les opérations électorales.

De très nombreux collègues ont travaillé dans les multiples commissions ou délégation SPG. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Contrairement à l'an dernier, nous ne rapporterons pas sur toutes ces commissions ou délégations. Nous nous bornerons à donner la parole à quelques présidents de commissions importantes qui voudront bien rapporter...

6. Conclusions

Pour ma part, je ne voudrais pas terminer le présent rapport présidentiel sans remercier les collègues qui m'ont épaulé durant ma périlleuse présidence. Sans l'amitié, la sincérité de chacun, ma tâche aurait été singulièrement pénible. J'ai fait ce que j'ai pu pour mériter la confiance que vous aviez en moi.

Mme Chevalier me succédera à la tête de notre association selon le tour de rotation des sections prévu par les statuts.

Bien qu'elle ne soit pas encore élue, permettez-moi de la remercier sincèrement d'avoir accepté cette lourde tâche. *Son charme saura certainement aplanir les difficultés qui surgiront et sa fermeté de caractère sera notre meilleure défense !*

J.-J. Maspéro, président.

Centre d'information

Solfège audio-visuel « CANTACOLOR »

Chers collègues,

Tous ceux d'entre vous qui lisent l'« Educateur » savent de quoi il s'agit. Une première démonstration fut faite en septembre à Vernier par l'inventeur de cette méthode révolutionnaire.

Le centre avait proposé de la renouveler à une date ultérieure, avec le concours d'élèves, au profit des collègues qui s'annonceraient ; 60 ont répondu cette invitation. Que ces derniers — et ceux que cette séance intéresserait malgré leur silence, veuillent bien retenir les dates suivantes :

Mardi 14 novembre, pour la Rive gauche.

Vendredi 17 novembre, pour la Rive droite.

Lieu : Ecole de Vernier, de 14 h. 45 à 15 h. 30.

Avec nos cordiales salutations.

Le responsable : *G. Gallay.*

neuchâtel

Comité central

Séance du 5 octobre, à Neuchâtel. Présidence : Marcel Jaquet, président.

En lever de rideau, le CC décide d'augmenter la subvention que la SNP verse à la commission SPR pour le choix de lectures, et de le porter à Fr. 200.—. Contact sera pris avec nos collègues Evard et Nicoulin qui collaborent régulièrement à la publication du bulletin bibliographique.

Opération « Perce-Neige ». Dans le cadre de la vaste campagne organisée dans la population par l'Association des parents d'enfants mentalement déficients, le corps enseignant recevait, par le canal du Département de l'instruction publique, un appel invitant les classes, leurs maîtres et maîtresses à participer à cette action.

La SPN, le corps enseignant en général, sont tous acquis aux causes qui touchent directement à l'enfance. « Perce-Neige » est de celles-là ; elle mérite d'autant plus notre appui qu'elle tend à donner des chances supplémentaires aux enfants les plus déshérités.

Le CC approuve et soutient cette demande de collaboration. Il y a toutefois la forme choisie. La confection de cartes dessinées par les élèves, puis vendues au profit de l'œuvre, la participation à un lâcher de ballons, sont là des activités parfaitement adaptées à l'esprit et à l'âge de nos élèves. Il n'en va pas de même pour l'action prévue avec les élèves de 4e année primaire. Le CC ne peut souscrire à une méthode qui consiste à utiliser l'enfant, sa fraîcheur, sa candeur, en l'engageant personnellement dans un acte dont il ne peut mesurer la portée. Il s'agit de la lettre qu'on demande à des enfants de dix ans de rédiger (ou de copier), et surtout de signer, lettre qui sera ensuite envoyée à des commerçants ou à des industriels, leur demandant de se montrer généreux.

En signant sa lettre, l'enfant engage du même coup ses parents. On peut légitimement penser que bien des parents n'approuveraient pas le principe, ou le texte que l'école fait envoyer à leurs gosses. Ce procédé n'est pas sans rappeler la trop fameuse affaire du « Morgarten » contre laquelle le CC avait déjà protesté. De plus, le fait que cette « invitation » est parvenue par l'intermédiaire du Département pourrait laisser croire qu'elle est obligatoire. Il n'en est rien, pourtant, lisez attentivement la circulaire d'accompagnement ! Le Comité central a donc alerté les maîtres et maîtresses de 4e année en les priant de renoncer à la rédaction et à l'envoi de la lettre. D'autre part, il s'est adressé directement au responsable du comité des parents d'enfants mentalement déficients, lui faisant part de notre point de vue et lui demandant de retenir les textes qui lui seraient déjà parvenus.

Caisse de remplacement. Il en a été longuement question déjà dans le rapport ci-dessus. Nous nous bornerons donc à dire qu'à l'exception de la date d'entrée en vigueur des mesures nouvelles, les propositions du DIP ont été acceptées par le comité de la caisse. Les nouveaux tarifs et cotisations prendront effet au 1er octobre 1967.

Il est admis que le taux de participation pourra être modifié en plus ou en moins selon la situation du fonds de réserve.

Le Comité central reviendra ultérieurement sur la question du certificat médical exigé pour les absences de moins de trois jours.

Allocation de renchérissement. A la suite de la demande de la VPOD et des associations professionnelles, il est probable qu'une allocation de renchérissement unique, destinée à compenser le manque à gagner dû à l'évolution rapide de l'indice des prix sera versée d'ici la fin de l'année.

Assistance juridique. La VPOD a accepté de prendre en charge les frais d'intervention en faveur du collègue Perrenoud, de Travers. Un avis de droit sera demandé à un avocat de Neuchâtel.

Budget. Le CC examine ensuite, avec les présidents de sections le projet de budget pour 1968. Celui-ci tient compte de la décision de l'assemblée générale de Neuchâtel quant à l'égalisation des cotisations et de la création d'un poste d'administrateur SPN à temps partiel. Les sections seront renseignées par leurs présidents, et l'assemblée des délégués prendra position.

Assemblée VPOD. Cette assemblée prévue pour le 2 novembre, en présence du collègue W. Schupbach, secrétaire fédératif, revêtira le caractère d'un débat. Plusieurs collègues s'exprimeront et s'efforceront de tracer un bilan de l'action syndicale en faveur de la profession enseignante. Tous les membres SPN y sont cordialement invités, qu'ils soient syndiqués ou non.

La prochaine séance du CC aura lieu le vendredi 20 octobre.

G.B.

Félicitations !

au collègue Robert Duckert de Neuchâtel qui vient d'être nommé inspecteur. Avant de prendre la direction d'un des trois arrondissements scolaires, notre collègue sera chargé par le DIP de tâches particulières relatives à la section préprofessionnelle.

Robert Duckert est, depuis plusieurs années, le délégué de la section de Neuchâtel au Comité central. Il s'y est fait apprécier par la clarté, l'objectivité de ses interventions. Il a défendu avec fermeté et précision la position de la SPN au cours de diverses entrevues au château. Rédacteur des procès-verbaux du CC et des assemblées, il a renouvelé par son style alerte et parfois facétieux le caractère souvent fastidieux du genre.

Félicitations également au chef du Département de l'instruction publique, M. Gaston Clottu, ainsi qu'à notre ex-collègue René Felber, président de la ville du Locle, pour leur brillante élection au Conseil national.

Comité central

Séance du vendredi 20 octobre à Neuchâtel. Présidence : Marcel Jaquet, président.

Correspondance

Le secrétariat fédératif VPOD invite le CC et les membres syndiqués à intensifier la propagande. Une prime spéciale de recrutement est offerte pour chaque nouvelle adhésion.

En vue du prochain congrès de la SPR qui aura lieu à Genève en 1971, les sections cantonales sont invitées à proposer des sujets de rapport. La SPN soumettra à l'assemblée des délégués SPR le sujet suivant : « L'instituteur dans la société, sa situation, son rôle, sa mission ». Cette étude pourrait constituer un prolongement du rapport « Pénurie » adopté à Montreux.

Assemblée des délégués

Au moment où paraîtront ces lignes, cette assemblée aura eu lieu. Le Comité central y proposera la fixation d'une cotisation unique, en application de la décision prise à l'assemblée générale extraordinaire du 24 mai à Neuchâtel. Ce sera également l'occasion d'examiner le projet de budget pour 1968.

« Perce-Neige »

On a, semble-t-il, parfois mal compris dans le public, et même parmi nos collègues, le sens de la prise de position du CC dans l'action proposée aux écoliers et à leurs maîtres. Répétons que le CC n'est nullement hostile à l'association des enfants à une telle campagne, au contraire : toutes les œuvres touchant directement à l'enfance (Pro Juventute, village Pestalozzi, etc.), doivent être soutenues par le corps enseignant. Il en est de même de « Perce-Neige ». Le CC s'est élevé contre une des formes proposées de participation des classes, celle de la lettre aux industriels et commerçants.

Une fois déjà, lors de l'affaire du « Morgarten », nous n'avions pu admettre qu'on utilise l'enfant à des tâches dont il ne peut réellement discerner la portée. Il ne s'agissait en l'occurrence nullement d'une « rébellion » à un ordre de l'autorité. Il se trouve, malheureusement, que notre protestation a été envoyée à la mauvaise adresse. Si nous avions pu penser que les consignes en question émanaient du département, cela n'eût certes pas modifié notre position quant au fond, mais le dialogue aurait pu être engagé avec qui de droit. Or, la lettre circulaire d'introduction pouvait paraître ambiguë. De pareils malentendus seraient facilement évités si le corps enseignant était mis suffisamment tôt au fait lorsqu'il s'agit de lui confier une tâche sortant de l'activité professionnelle ordinaire.

Assemblée trisannuelle

Une date est d'ores et déjà retenue : le samedi 9 mars 1968. Selon les statuts (art. 44.1.3), les éventuelles propositions des sections doivent parvenir au Comité central **avant le 9 janvier.** Avis aux présidents !...

Cours préprofessionnels

Il ne semble pas que la formule idoine ait encore été trouvée. La semaine qui vient d'y être consacrée n'a pas apporté beaucoup d'éléments nouveaux. Cela est particulièrement sensible pour les collègues qui sont engagés en préprofessionnelle depuis trois ou quatre ans. La limite entre les cours de méthodologie et ceux destinés à l'enrichissement personnel du participant est encore mal tracée. Un effort cependant a été fait dans le sens d'une meilleure structuration des matières. Pour la première fois, une perspective générale du programme de grammaire a été présentée. Cette vue d'ensemble est toutefois loin encore d'apparaître en mathématique. Le cours de géologie, théorique et pratique, a connu une affluence record et présenté un grand intérêt. Ce fut là un des moments les plus enrichissants de la semaine. Le travail effectué au laboratoire de langue est en général apprécié. Pourtant, c'est à la fois trop et trop peu. Cinq heures en une semaine (3e et 4e PP), cela représente un effort et une fatigue considérables, et pourtant, ces cinq heures sont insuffisantes pour porter des fruits durables.

Le Comité central reprendra le dialogue avec le DIP. Il défendra les thèses suivantes :

1. Les cours de perfectionnement destinés à l'enseignement en section préprofessionnelle doivent être facultatifs.
2. Ils ont lieu en dehors des périodes de vacances. (La semaine qui sépare les examens de fin d'année et la clôture de l'année scolaire s'y prêterait semble-t-il fort bien.)
3. Les heures consacrées au laboratoire de langue sont réparties sur une période plus longue (3 ou 4 mois), à raison de deux par semaine, par exemple.
4. Une série de bandes préparant directement à l'emploi du WSD serait fort utile, et combien appréciée.
5. L'accession à l'enseignement en section préprofessionnelle est subordonnée au passage obligatoire par l'enseignement primaire et à la fréquentation de cours de perfectionnement.
6. Tous les postes à repourvoir dans cette section sont mis au concours.

Rapport « préprofessionnel »

La commission de travail A, composée des collègues Kohler, Girard, Aubry et Blaser a déposé son rapport il y a quelque temps déjà. Le Comité central l'a étudié en détail. Il proposera quelques légères modifications à ses auteurs, ensuite de quoi, le texte sera publié dans l'« Educateur ».

Assistance juridique

Un recours minutieusement établi et abondamment motivé sera adressé au Conseil d'Etat, contre la décision de révocation qu'a prise la commission scolaire de Travers envers notre collègue Georges Perrenoud.

GB

Université populaire neuchâteloise
Programme des cours du semestre d'hiver 1967-68

14 cours à Neuchâtel

Physique : Mécanique. Prof. M. J.-P. Ketterer.
Philosophie : L'homme et son histoire. Prof. M. E. Merlotti.
Psychologie : Autorité et commandement. Prof. M. M. Jeanneret.
Astronomie : Notre conception de l'univers. Prof. M. F. Egger.
Littérature : Etude de textes littéraires. Prof. M. R.-L. Junod.
Civilisation grecque : Prof. M. A. Cattin.
Mathématiques : Calcul intégral, éléments de statistique et de calcul des probabilités. Prof. M. P. Burgat.
Chimie : Initiation à la chimie générale. Prof. M. S. Mosset.
Droit : La vie et le droit. Prof. M. B. Houriet.
Biologie : Etude générale des tissus. Prof. M. J. Bovet.
Histoire : Les bases historiques et sociologiques de la civilisation arabe. Prof. M. M. Camoisson.
Art dramatique : Prof. M. S. Puthod.
Anglais : Prof. M. R. Wilson.
Mathématiques modernes : Idées fondamentales du nouveau programme de mathématiques. Prof. M. P. Favre.

4 cours au Val-de-Travers

Electricité : Couvet. Prof. M. H. Renaud.
Connaissance de la musique : Couvet. Prof. MM. C. Montandon et G.-H. Pantillon.
Les arts dans la vie moderne : Fleurier. Professeurs : M. J.

Latour, Mlle B. Perregaux, M. E. de Ceuninck, M. J.-M. Bussigny.
Biologie : Fleurier. L'évolution, la sexualité, l'hérédité. Prof. M. H. Robert.

11 cours à La Chaux-de-Fonds
Electronique : Transistors (2e partie). Prof. R. Voutaz.
Philosophie : Points principaux de la philosophie de Simone Weil. Prof. M. C. Gagnebin.
Physique : Introduction - Mécanique - Thermodynamique - Optique. Prof. M. J.-P. Huther.
Histoire des religions : Les grandes œuvres de la littérature religieuse assyro-babylonienne. Prof. M. C. Spitznagel.
Biologie : L'évolution. Prof. M. F. Zésiger.
Mathématiques : Le nouveau programme de mathématiques des sections prégymnasiales. Prof. MM. F. Taillard et A. Morgenthaler.
Histoire de l'horlogerie : Première partie : Du gnomon au chronomètre de marine de Ferdinand Berthoud. Prof. M. S. Guye.
Littérature : L'œuvre de C.-F. Ramuz. Prof. M. C. Guyot.
Histoire des doctrines politiques : Le socialisme démocratique. Prof. M. R. Meylan.
Ethnographie : Art nègre. Prof. M. J. Gabus.
Cinéma : Cinéma et télévision suisses romands. Prof. M. F. Landry.

7 cours au Locle
Lettres et art : La création littéraire et artistique. Professeurs : MM. J.-P. Monnier, L. Schwob, L. Perrin, S. Ducommun.
Histoire de l'art : Les impressionnistes. Prof. M. D. Vouga.
Art-Histoire : L'architecture au XIXe siècle. Prof. M. M. Billetter.
L'art de s'exprimer : Prof. M. S. Puthod.
Ethnographie : Art nègre. Prof. M. J. Gabus.
Mathématiques : Calcul intégral - Eléments de statistique et de calcul des probabilités. Prof. M. H. Robert.
Horlogerie : Les mesures modernes du temps. Prof. M. P. Bovey.

* * *

Les programmes détaillés peuvent être obtenus :
A Neuchâtel : Bibliothèque de la ville, Librairie Reymond, Delachaux, Berberat, Payot.
A La Chaux-de-Fonds : A la Cité du Livre et à la Papeterie Métropole.
Au Locle : à la Cité du Livre.
Au Val-de-Ruz, à la librairie Grandjean à Cernier.
Au Val-de-Travers, à la librairie Vaucher à Fleurier et à la pharmacie Bourquin à Couvet.

La SPN est membre collectif de l'UNP. De ce fait, tous les membres de la société bénéficient d'un rabais de 10 % sur les prix des cours. Ce rabais peut être cumulé avec celui de 20 % accordé aux membres individuels de l'UPN.

jura bernois

Concours de photographies

noir-blanc à l'occasion du Congrès de la Société pédagogique jurassienne, à Moutier, en juin 1968.

Règlement du concours

Article premier — En vue d'encourager les membres du corps enseignant jurassien, le comité SPJ organise un concours de photo noir-blanc, doté de prix, à l'occasion du Congrès jurassien 1968.

Art. 2 — Tout membre de la SPJ peut participer au concours. Les élèves des Ecoles normales peuvent prendre part au concours aux mêmes conditions que les membres de la SPJ.

Art. 3 — Chaque participant doit présenter au moins trois photos, noir-blanc, réalisées par lui-même.

Art 4 — Les surfaces sont libres, les formats le plus grand possible, mais au minimum 24 cm. pour le plus petit côté. Les faux formats sont autorisés. Toutes les épreuves doivent être présentées montées. (collées sur carton, sans bords).

Art. 5 — Le thème du concours est le même que celui du congrès : « L'ECOLE et la VIE ».

Art 6 — Le jury chargé d'établir le classement des épreuves sera formé d'amateurs d'un Photo-club de Suisse.

Art. 7 — Le critère du classement s'établira sur les 3 points principaux suivants :
a : — Choix du sujet
b : — Composition
c : — Technique

Des notes de 0 à 10 seront attribuées à chacun de ces points, le total donnant la classification finale.

Art. 8 — L'attribution des prix sera faite en tenant compte des moyennes obtenues par chaque concurrent. (ex. : 6 photos présentées ; total des points attribués 137 ; moyenne : 137 : 6 = 22,8).

Art. 9 — Les photos doivent être livrées au plus tard le 15 mai 1968.

Art. 10 — Chaque photo portera au dos une légende ; un pli fermé contenant les légendes des photos, et le nom de l'auteur sera joint à l'envoi. Les plis ne seront ouverts qu'une fois le classement terminé.

Art. 11 — Les photos seront exposées à Moutier durant le congrès, et la lecture du palmarès sera faite au cours du banquet.

Art. 12 — Le fait de participer au concours implique de la part du concurrent l'acceptation du présent règlement.

Remarque : Les photos sont à envoyer à :
Marcel Farron, prés. SPJ
2710 Tavannes,
chemin des Lilas 2.

On peut obtenir des règlements de concours et des formules de concours à la même adresse.

Exposition de travaux d'élèves

A l'occasion du Congrès de la Société pédagogique jurassienne, à Moutier en juin 1968.

Le comité SPJ invite tous les collègues jurassiens à présenter à Moutier, dans le cadre du Congrès 1968, des travaux réalisés par leurs élèves ; travaux exécutés en classe dans les différentes activités de l'école : travaux manuels, géographie, sciences, etc.

Les collègues qui pensent prendre part à cette exposition voudront bien s'annoncer au président SPJ jusqu'au 1er juin 1968.

CINÉMA

A vendre, à prix avantageux, projecteurs de démonstration de l'année. Appareils BELL et HOWELL, KODASCOPE, SIEMENS, MICRON XXV. Occasions uniques ! Tél. (032) 2 84 67, ou écrire au bureau du journal.

Ne manquez pas d'assister à la démonstration du Wat

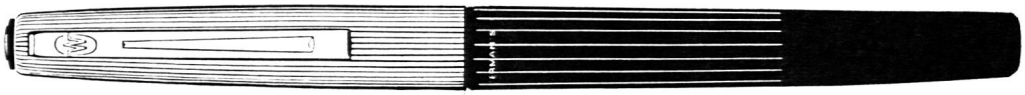

à la télévision!

4 novembre	bloc II	14 décembre	bloc III
13 novembre	bloc I	18 décembre	bloc II
25 novembre	bloc III	23 décembre	bloc III
2 décembre	bloc III	27 décembre	bloc I
8 décembre	bloc II	29 décembre	bloc III

Vous pourrez désormais assister, sur votre écran, à la démonstration du stylo WAT à cartouche capillaire révolutionnaire.
Remarquez combien l'encre monte rapidement dans les cellules du réseau capillaire, et cela, sans l'intervention **d'aucun dispositif mécanique!**

Le remplissage du WAT est réellement un jeu d'enfant: dévissez le corps, trempez la cartouche dans de l'encre «Watermann 88 bleu floride», revissez – c'est tout! Le WAT est de nouveau prêt à écrire plus de 40 pages d'affilée.
Au fait, les cahiers écrits au WAT se distinguent nettement des autres. Les cancres spécialistes des taches eux-mêmes ont des cahiers propres avec ce stylo. Quant aux gauchers, ils ne barbouillent plus. Or il est bien connu que la propreté des cahiers est essentielle lorsqu'il s'agit d'attribuer une note aux devoirs des écoliers.

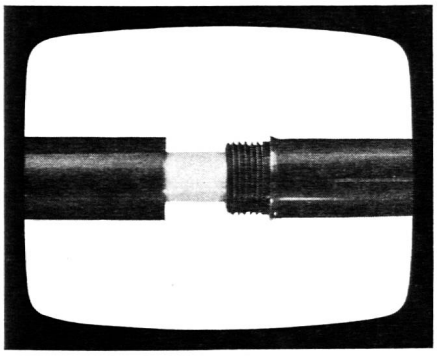

WAT, le seul stylo d'écolier à cartouche capillaire, qui ne tache pas.

Le nouveau modèle bleu du WAT ne coûte que fr. 12.50!

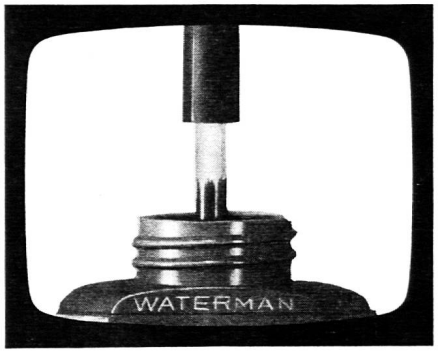

Autres stylos d'écolier à remplissage classique, à partir de fr. 9.50

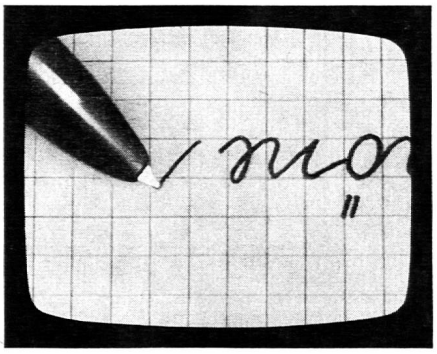

JiF S.A. Waterman
Badenerstrasse 404
8004 Zurich
Tél. 051/521280

Wat de **Waterman**

INSTITUTEURS(-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

MONTRÉAL CANADA

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTRÉAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1968.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

1) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
2) Etre âge de 25 à 40 ans
3) Avoir une formation pédagogique
4) Avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement

Des traitements annuels des diplômés de l'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de $5900 et le maximum de $11,950.

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe au début de 1968 pour interviewer les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement afin de soumettre leur candidature sont priès d'écrire immédiatement PAR AVION au:

Surintendant du Service du Personnel,
Protestant School Board
of Greater Montreal,
6000 avenue Fielding,
Montréal 29, Québec, CANADA.

RADIO
ET STÉRÉOPHONIE
HAUTE-FIDÉLITÉ

pour l'auditeur exigeant
par les soins de

FOETISCH FRÈRES S. A.
Grand-Pont 2 bis
Lausanne

école pédagogique privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants** et **d'institutrices privées**
- **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

Magasin et bureau Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

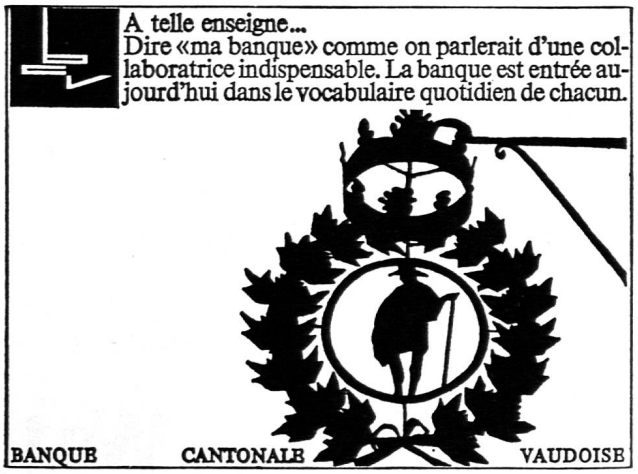

RENCONTRE :

✻ Un nom qui évoque une grande aventure dans le domaine de l'édition.

✻ Un réseau culturel qui dépasse aujourd'hui les limites du monde francophone.

Voilà qui pourrait faire oublier au public les activités romandes de la Coopérative Rencontre (qui fut à l'origine des Editions Rencontre).

«Favoriser la vie intellectuelle et littéraire de notre pays en y suscitant et en y publiant des œuvres de valeur, puis en groupant autour d'elles un public attentif», tels sont les objectifs de la Coopérative Rencontre, qui, grâce à l'indépendance dont elle jouit, peut ainsi maintenir sur le plan suisse des objectifs que les Editions Rencontre sont appelées à développer désormais à l'échelle de l'Europe.

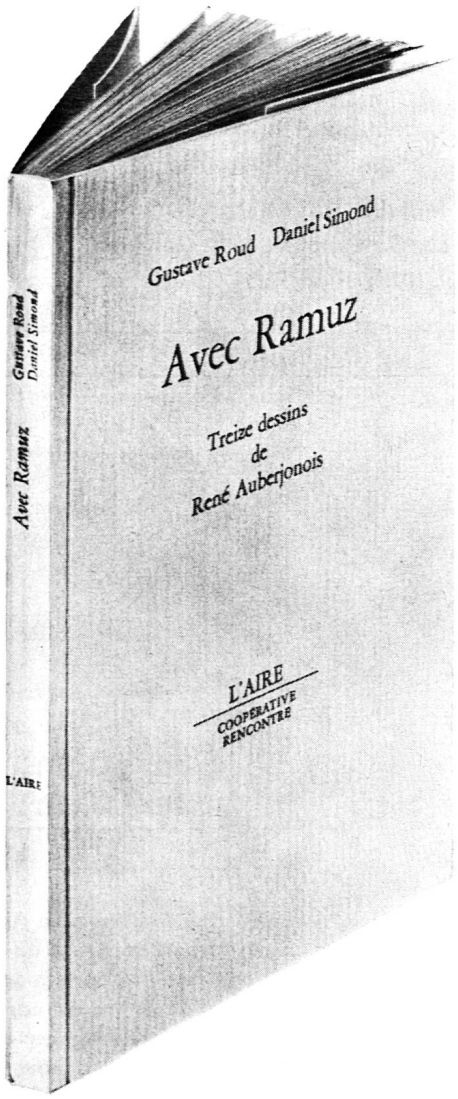

LA COOPÉRATIVE RENCONTRE présente

LA COLLECTION

L'AIRE

COOPÉRATIVE RENCONTRE

Lieu de rencontre des écrivains romands avec leurs lecteurs.

OUVRAGES PARUS EN 1966

GEORGES PIROUÉ — *Fr. 8.40*

CES EAUX QUI NE VONT NULLE PART (Nouvelles)

Un recueil de morceaux séparés qui s'organisent sur un thème général: celui de la vie.
Georges Borgeaud, Gazette Littéraire.

GEORGES HALDAS — *Fr. 8.40*

BOULEVARD DES PHILOSOPHES (Chronique)

Une introspection qui débouche dans le champ d'une préoccupation collective, un livre par lequel chacun devrait se sentir concerné.
Jean Vuilleumier, Tribune de Genève.

HÉSIODE — *Fr. 7.80*

LES TRAVAUX ET LES JOURS

(présenté et traduit par Lucien Dallinges)

Dallinges insuffle une vie nouvelle à l'antique poème grec qui nous est apparu d'une actualité saisissante. A. Chédel, L'Impartial.

MARCEL RAYMOND — *Fr. 7.80*

POÈMES POUR L'ABSENTE

Un très beau livre, à la fois profond et presque sans poids, tant le pas du poète s'y fait léger.
Philippe Jaccottet, La Nouvelle Revue.

HENRY BAUCHAU — *Fr. 12.–*

LA PIERRE SANS CHAGRIN

(poèmes du Thoronet) avec 18 très belles photos de Fr. Vercelotti.

Ces vers nous émeuvent parce qu'ils disent l'essentiel, le profond, le durable.
Charles Beuchat, Le Démocrate.

OUVRAGES PARUS EN AUTOMNE 1967

ALICE RIVAZ — *Fr. 9.90*

LE CREUX DE LA VAGUE

(Prix des Ecrivains genevois 1967)

ANNE CUNEO — *Fr. 9.90*

GRAVÉ AU DIAMANT

Récit lucide et poignant d'une expérience à travers laquelle une femme finit par trouver les raisons de s'accepter.

ANDRÉ CHAMP — *Fr. 8.10*

HISTOIRES SECRÈTES

Brefs récits, poèmes en prose d'une beauté fascinante et d'un accent très neuf.

ESCHYLE — *Fr. 8.10*

LES SEPT CONTRE THÈBES

dans une belle traduction de J.-S. Curtet.

G. ROUD - D. SIMOND — *Fr. 12–*

AVEC RAMUZ

Souvenirs et études de G. Roud et D. Simond sur le grand écrivain suisse, avec 13 dessins d'Auberjonois.

Sans but commercial LA COOPÉRATIVE RENCONTRE se consacre essentiellement à la publication d'œuvres inédites, pour la plupart d'auteurs suisses.

Tous les ouvrages publiés par la Coopérative Rencontre sont en vente en librairie

Winterthur Accidents

partout
à votre
service

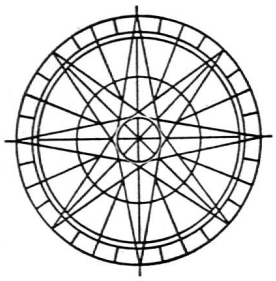

Jeux éducatifs
F. Nathan

Viennent de paraître :

MES PREMIERS PUZZLES **Fr. 15.50**
toute une série d'animaux domestiques
à reconstituer, à partir de 3 ans

DOMINO DU CODE DE LA ROUTE **Fr. 5.—**
apprendre les signaux routiers en
s'amusant, à partir de 6 ans

L'ODYSSÉE **Fr. 46.50**
Le voyage d'Ulysse en images,
à partir de 10 ans

Sur demande, envoi de notre nouveau catalogue des jeux éducatifs.

J. MUHLETHALER
5, rue du Simplon, 1211 Genève 6
Tél. (022) 36 44 52/51

Qui bricole
utilise
Pelikan-domo

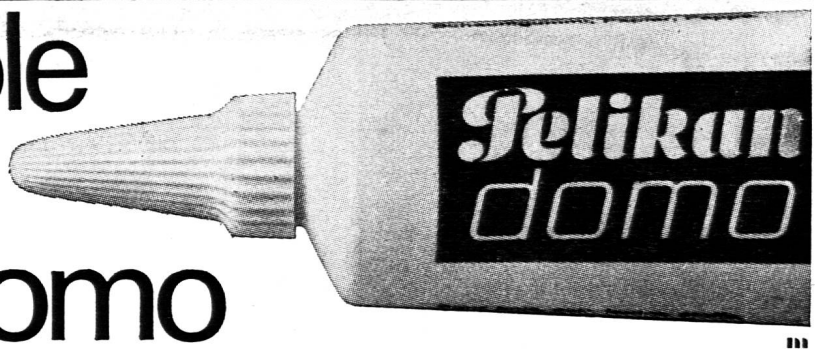

Pelikan-domo colle beaucoup de matériaux, tels que bois, cuir, feutre, étoffes, porcelaine, faïence, etc.

Tube de 60 cm³ Fr. 1.50
Tube de 100 cm³ Fr. 2.25

Deux assurances
de bonne compagnie

Mutuelle
Vaudoise
Accidents

Vaudoise
Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

**Rabais sur
les assurances accidents**

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 B E R N

J. A.
1820 Montreux 1

Imprimerie Corbaz S.A. Montreux